

Résumé

Agnico Eagle Mines Limited (le Promoteur) propose un agrandissement (le Projet d'agrandissement proposé) du projet existant de la fosse Whale Tail (le Projet approuvé). Le Projet d'agrandissement proposé est situé à environ 150 km au nord de Baker Lake et à 50 km au nord de la mine d'or Meadowbank, sur la propriété d'exploration Amaruq, dans la région de Kivalliq, au Nunavut. Cet agrandissement sera conçu en tant qu'exploitation satellite des installations principales de la mine d'or Meadowbank et prolongera l'exploitation du Projet approuvé de trois à quatre ans, soit jusqu'en 2025, grâce à l'extraction d'environ 15,2 millions de tonnes de minerai. Le Projet proposé comporte l'agrandissement de la fosse Whale Tail approuvée, l'exploitation d'une nouvelle fosse (la fosse IVR) assortie d'une zone de dépôt des stériles et d'un bassin de confinement, des activités d'extraction souterraine et l'élargissement de l'actuelle route de transport approuvée. La fermeture du Projet approuvé et du Projet d'agrandissement proposé comprendra l'inondation des fosses à ciel ouvert épuisées et des mines souterraines.

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) a jusqu'ici participé à toutes les étapes du processus d'examen du Projet d'agrandissement proposé, et sa contribution se poursuit avec le présent examen technique. La présentation contient des conseils d'experts d'ECCC sur les renseignements fournis par le Promoteur dans les demandes de modification (2AM-WTP1826, 2AM-MEA1526, 2BB-MEA1828) et les réponses du Promoteur aux demandes de renseignements, et souligne les préoccupations non résolues d'ECCC ainsi que les recommandations aux fins d'examen par l'Office des eaux du Nunavut (OEN).

Les commentaires et les recommandations techniques d'ECCC portent sur la qualité de l'eau et sont axés sur les aspects suivants :

- les objectifs de qualité de l'eau, la surveillance et le moment de relier les fosses inondées;
- les options pour la fermeture des bassins de stockage d'eau souterraine;
- la vérification des prévisions de suintement provenant de la zone de dépôt des stériles au moyen de la surveillance, laquelle permettra d'éclairer les intrants du modèle et les mises à jour du bilan hydrique;
- la détermination des problèmes potentiels de gestion de l'eau associés aux années humides et aux mesures d'atténuation connexes;
- la gestion du rejet des eaux provenant de sites d'épandage et l'inclusion dans le plan schématique de la gestion de l'eau;
- l'utilisation des Lignes directrices fédérales pour l'épandage contrôlé de sols contaminés par des hydrocarbures pétroliers comme critère d'acceptation des sites d'épandage;
- la clarification de la profondeur réelle de la couche active dans la zone du projet et de la façon dont elle se compare à celle de la couche active régionale.